



Gouvernement du Bénin



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

FORUM PRE COP22 COMMUNIQUE DE PRESSE LA DECLARATION DE COTONOU

Les Elus locaux et régionaux d'Afrique ont pris part au Forum Pré-COP22 organisé à Cotonou, Bénin, du 8 au 10 septembre 2016, sur le thème des Villes et Territoires comme acteurs incontournables de la mise en œuvre de l'Agenda international sur le Climat.

Le Forum a reconnu que les villes et régions jouent un rôle majeur dans la demande et la consommation d'énergie, la planification urbaine, le transport et l'agriculture, et elles influencent aussi les décisions, y compris en matière de définition des politiques. La rencontre de Cotonou est une étape importante en route pour la 22^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se déroulera à Marrakech, Maroc, du 7 au 18 novembre 2016.

La Déclaration de Cotonou reconnaît l'importance de l'Accord de Paris et encourage les pays africains à la ratifier et à s'engager à définir les étapes pour la mise en œuvre des actions pour réduire le réchauffement climatique. Cette Déclaration se base sur divers engagements faits par les gouvernements locaux, notamment la Charte pour l'Adaptation de Durban, la Déclaration des élus locaux et régionaux de Yamoussoukro, la Déclaration du Sommet des Leaders Locaux de Paris, ainsi que d'autres programmes comme la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

Compte tenu de ce que l'Afrique qui représente 15% de la population mondiale pèse seulement 3% de la consommation mondiale d'énergie, les gouvernements locaux insistent sur l'importance de considérer l'accès à l'énergie à un coût abordable au sein du continent comme une priorité. Cet accès doit autant que possible privilégier le recours aux énergies renouvelables. L'efficacité énergétique, un système de transport efficace et des programmes locaux d'adaptation sont quelques-unes des démarches à travers lesquels les gouvernements locaux peuvent activement contribuer à la réalisation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) reconnues comme un des piliers essentiels de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les régions, villes et communautés locales peuvent effectivement intégrer et mettre en œuvre en œuvre de manière cohérente les Objectifs de Développement Durable, l'Agenda international du Climat, et le Nouvel Agenda Urbain. La Déclaration de Cotonou demande un guichet dédié au sein du Fonds Vert Climat pour financer les programmes et projets Climat des gouvernements locaux et régionaux, y compris les programmes de renforcement des capacités pour préparer les plans Climat et les dossiers de demande de fonds.

Le Forum a lancé un appel pour que les gouvernements locaux du continent adhèrent à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie pour l'Afrique au Sud du Sahara dont le lancement officiel sera fait lors de la COP 22 à Marrakech.

Le Forum a recommandé au secrétariat de CGLU-A de faire équipe avec les institutions appropriées intervenant dans l'Agenda du Climat comme ICLEI Afrique, UNCDF, la Croix Rouge et le Croissant Rouge, et tout autre partie intéressée, pour prendre les initiatives nécessaires pour encadrer et faciliter le développement et la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités en faveur des gouvernements locaux et régionaux d'Afrique, y compris dans le cadre de l'Académie Africaine des Collectivités territoriales (ALGA).

Le Forum a enfin appelé les élus locaux et régionaux d'Afrique à prendre massivement part à la COP 22 à Marrakech, et faire entendre la voix unie de l'Afrique au Sommet des 1.000 gouvernements locaux organisé le 14 novembre 2016 à Marrakech, dans le cadre de la COP 22.

Cotonou, Bénin, 10 septembre 2016

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, Secrétariat Général
22, rue Essaadyine, Hassan – Rabat, Royaume du Maroc
Tél : + 212 537 26 00 62 / + 212 537 26 00 63 Fax : + 212 537 26 00 60
Web : www.uclga.org